

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1921)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Communication provisoire du secrétariat.

Dans sa séance du 18 mars 1921, le C. C. a décidé d'organiser de nouveau un cours cette année et cela d'après le programme suivant :

COURS D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE DU TRAVAIL
du 3 au 8 octobre 1921 à Lausanne.

Des cours traitant des questions d'économie publique donneront la base pour d'autres qui auront comme sujet les méthodes et les expériences modernes en matière d'organisation du travail. Un certain nombre de leçons plus courtes donneront l'application de la théorie à la pratique dans les diverses catégories du travail.

Les cours principaux et, dans la mesure du possible, aussi les leçons d'application seront donnés en français en allemand et cela de façon que chaque participant puisse suivre les cours dans les deux langues. Cela a un certain intérêt car les différents orateurs auront des points de vue différents. Le cours complet comprendra trente-six heures environ et deux soirées de discussion.

L'écolage pour tout le cours sera de 25 fr. pour les membres de la S. I. A. et de 50 fr. pour les tiers. Ceux qui désireront entendre certaines leçons sans suivre tout le cours auront à payer 2 fr. par heure s'ils sont membres de la S. I. A., 3 fr. s'ils ne le sont pas.

Le programme détaillé suivra plus tard.

Requête au Conseil fédéral en faveur de la représentation des techniciens dans les Commissions.

Le Comité Central de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes et le Comité de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique fédérale ont adressé conjointement, le 1^{er} mars, au Conseil fédéral, une requête, longuement et solidement motivée, revendiquant pour les techniciens la représentation qui leur est due, mais trop parcimonieusement accordée, au sein des Commissions fédérales, notamment de celles qui sont chargées de l'étude de questions techniques et économiques. On sait assez que ces commissions sont le quasi monopole des juristes et des politiciens. Exemples récents : 1) sur les 25 membres du Conseil d'administration des C. F. F., nommés le 5 janvier dernier, par le Conseil fédéral, 4 sont des techniciens, 3 sont des fonctionnaires des C. F. F., tous les autres sont des politiciens. 2) Les 2 nouveaux représentants de la Confédération au Conseil d'administration des Chemins de fer rhétiques, nommés le 2 mars dernier, sont MM. Wettstein, député au Conseil des Etats et Schmid, ancien conseiller national. Et tous deux juristes, bien entendu !

Enfin, probablement en manière de réponse à la requête de nos deux grandes Associations de techniciens, le Conseil fédéral ayant à nommer un membre de la Commission fédérale des poids et mesures, en remplacement de M. le Dr Alf. Amsler, le célèbre constructeur de machines d'essai et d'instruments de précision a choisi un juriste bernois membre de diverses autorités politiques.

Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée générale ordinaire et séance du 3 février 1921.

L'assemblée générale est ouverte à 8 h. 35 par M. Edmond Fatio, président, et réunit vingt-neuf membres.

Lecture est donnée des rapports du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes pour l'exercice 1920 ; ils sont

adoptés sans opposition, puis la cotisation pour l'année 1921 est fixée à 12 francs pour tous les membres qui ont plus de 35 ans révolus et à 8 francs pour tous ceux qui sont âgés de moins de 35 ans révolus.

MM. Brémont, Fatio, Imer-Schneider sont nommés délégués en titre, MM. Bolle, Bourrit, Weibel délégués suppléants pour 1921.

Le Comité propose d'augmenter le nombre de ses membres, qui était jusqu'ici de 3 à 5, et de le porter de 5 à 7 pour tenir compte du fait que depuis l'élaboration en 1912 des statuts en vigueur le nombre des membres de la Section a doublé ; la modification correspondante des statuts est votée et deux nouveaux membres du Comité sont nommés en la personne de MM. Maurice Delessert, ingénieur, Antoine Leclerc, architecte.

Les tractanda de l'assemblée générale étant ainsi épuisés, on passe à l'ordre du jour de la séance.

Parmi les communications du Comité, il y a lieu de mentionner la démission de M. Camille Barbey, ingénieur, l'augmentation de la location du local du Cercle des Arts et des Lettres, la circulaire du Comité central au sujet de l'« Aluminium-Fonds Neuhausen », la souscription qui va être ouverte parmi les membres de la Section en réponse à l'appel de la « Commission centrale d'aide aux Chômeurs ».

M. Frantz Fulpius informe les assistants que, trop chargé d'occupations, il va se retirer du Comité central. Tout en regrettant cette décision pour la Société genevoise, ils autorisent le président et les délégués de celle-ci à déclarer à la prochaine assemblée de délégués qu'ils ne revendiquent pas pour la Section la place qui deviendra vacante au Comité central et à appuyer au contraire une candidature vaudoise.

M. Robert Pesson, ingénieur cantonal adjoint, précédemment membre de la Section bernoise, est reçu à l'unanimité membre de la Société genevoise.

Il n'est pas fait de propositions individuelles.

Le dernier objet de l'ordre du jour est une « Discussion sur la question de la gare ».

Cette discussion fort animée dure près de deux heures. Elle est introduite par M. Edm. Fatio qui explique sommairement le point de vue urbanique au sujet duquel l'un des assistants est d'avis que les C. F. F. se sont surtout, sinon uniquement, préoccupés de la question ferroviaire.

Deux opinions se font jour dans l'assemblée. Selon la première, si la question de la gare avance si peu, c'est que les techniciens n'ont pas eu jusqu'ici sous les yeux un seul plan complet, bien étudié au point de vue ferroviaire et que, dans ces conditions, il ne leur a pas été possible de faire un choix judicieux entre les emplacements proposés ; la solution doit être renvoyée jusqu'au jour où des avant-projets comparatifs seront à disposition. D'après l'autre opinion, au contraire, il faut, avant d'établir de tels avant-projets, faire un choix entre les trois solutions générales suivantes : Gare à Cornavin, gare de rebroussement à Beaulieu, gare de rebroussement à Plainpalais. Il est rappelé à ce sujet que les experts de 1920 estiment que la gare principale de Genève doit demeurer sur la ligne Lausanne-Lyon, que l'emplacement de Cornavin est bon et qu'on peut en tirer parti en utilisant l'une des trois solutions partielles suivantes : Etablir la gare aux marchandises à Vernier-Meyrin ; développer la gare de Cornavin-marchandises sur place en ajoutant des voies ; débarrasser Cornavin de la gare des marchandises qui serait transférée à Plainpalais.

M. Camille Martin, un peu embarrassé par le manque de plans, ne veut pas se prononcer pour tel ou tel emplacement, mais voudrait montrer à titre d'exemple quelles seraient les

questions qu'il faudrait se poser si le choix tombait sur Cornavin.

1° Quel rôle doit jouer la gare de Cornavin dans l'agglomération au cas où elle serait augmentée, maintenue telle quelle ou diminuée ? au point de vue urbanisme il y aurait avantage à la débarrasser des marchandises et à libérer Sécheron des industries connexes.

2° Quelle doit être la situation du bâtiment des voyageurs ? Au point de vue emplacement en longueur, l'endroit le plus favorable est situé entre les rues du Mont-Blanc et Voltaire ; on pourrait cependant reconstruire le bâtiment à cheval sur la rue du Mont-Blanc ou encore sur l'emplacement actuel.

3° Comment remédier aux inconvénients du barrage actuel et de la courbe de Saint-Jean ?

Il déclare pour terminer qu'il est temps que Genève établisse un programme et qu'elle l'étudie avec les C. F. F.

L'un des assistants relève à ce sujet le manque total de contact si apparent entre Genève et les C. F. F., un autre le fait que ç'aurait été à l'Etat d'établir un tel programme, mais que, puisque l'Etat ne l'a pas fait, la Section devrait s'en occuper.

Une commission de huit membres est finalement nommée pour étudier la question et rapporter dès que possible.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire :

EDM. EMMANUEL.

Groupe genevois de la G. e. P.

Son activité en 1920.

Le Groupe a commencé par avoir bien sagement ses réunions mensuelles de janvier, février, mars au local habituel, le restaurant Rousseau ; la dernière a comporté une communication appréciée de M. Emile Charbonnier, ingénieur cantonal, sur le « Nouveau Quai des Eaux-Vives ».

Depuis là, par contre, il a été atteint de ce que Gaspard Valette appelait chez ses concitoyens la « maladie de la bougeotte » : En avril, il a sa réunion au restaurant Bonasso et il se transporte aussi sur le chantier du pont Butin, pour voir des caissons en construction, ainsi qu'au dépôt des tramways de la Jonction afin d'examiner de nouvelles voitures. La maladie cependant augmente encore d'intensité : en mai, il se rend à l'usine hydro-électrique de Muehleberg sur l'Aar, pour se contenter, en juin, d'aller à Vernier visiter les entrepôts (benzine, huiles) de MM. Jules Kuhn & C^{ie}, les entrepôts (vins) et les ateliers de réparation de wagons-citernes de la S. A. Joseph Mérat, le tout en béton armé, sans oublier le restaurant Pinget, où l'on trouve un autre genre de béton.

Selon l'habitude ce sont les restaurants de Coligny et du Creux de Genthod qui reçoivent les G. e. P. en juillet et en août.

En septembre, le Groupe visite les travaux de correction de la Seymaz avec la Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes et termine la journée par un souper à Vandœuvres.

Les G. e. P. vaudois organisent en octobre une excursion aux travaux de la Jogne dans le canton de Fribourg et y invitent leurs collègues genevois qui, toujours sous le coup de la maladie, s'empressent d'y prendre part en nombre respectable.

En novembre, malgré la saison avancée, le champ d'aviation de Cointrin attire le Groupe qui ne le visite cependant qu'après avoir pris des forces par un substantiel dîner à Vernier.

Décembre enfin voit les G. e. P. réunis, selon la coutume, en un banquet d'Escalade réussi à « Old India ». E.

BIBLIOGRAPHIE

Annuaire hydrographique de la Suisse — 1918, publié sous la direction du Dr *Mutzner*, directeur du Service des eaux du Département fédéral de l'Intérieur et rédigé par M. *J. Näf*, ingénieur. Un volume de 254 pages (25/38 cm.) et 23 planches. — Prix : 30 fr. En vente au secrétariat du dit Service et dans toutes les librairies.

Avec l'édition de 1918, l'*Annuaire hydrographique de la Suisse* paraît pour la seconde fois. La disposition des matières est restée la même ; les résultats du service hydrographique sont donc groupés en cinq parties. La première partie donne le tableau de toutes les stations du réseau limnimétrique fédéral qui sont l'objet d'observations ; elle renferme des données sur 519 stations. Le nombre des nouvelles stations est de 23 ; par contre 24 stations ont pu être abandonnées sans aucun préjudice pour le service hydrographique. Le total des stations supprimées indiquées dans la deuxième partie atteint donc le chiffre de 64. La plupart des stations nouvelles sont des stations de jaugeage dont les débits quotidiens ont été calculés pour l'année 1918 déjà ou au moins pour une partie de l'année. Dans le tableau de la troisième partie donnant les niveaux moyens de quelques stations, celles de Lauffohr sur l'Aar et de Chippis sur le Rhône ont été supprimées, les deux stations ayant été abandonnées. Vu son importance pour la mise en valeur des forces hydrauliques, la quatrième partie donnant les débits a été considérablement augmentée ; 120 stations y sont publiées au lieu de 108 en 1917. Par l'adjonction d'une planche supplémentaire, dans la cinquième partie, le nombre des stations représentées dans les tableaux graphiques a été porté de 212 à 223 ; on a cherché en premier lieu à y publier les hauteurs limnimétriques de toutes les stations de jaugeage.

Le Service des eaux étant en train de reviser les stations du réseau de cours d'eau, le nombre des courbes de débits (cinquième partie), étant donnée leur portée pratique restreinte subira une importante diminution, au plus tard dans l'*Annuaire* pour 1920.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Fribourg	Banque Populaire Suisse	15 sept. 1921	Fr. 20 000 et 3000 pour achat	Architectes suisses domiciliés dans le canton de Fribourg et dans les villes de Berne et Lausanne, et architectes fribourgeois hors du canton.
Monthey	Plan d'avenir	15 juin 1921	41 000	Techniciens de nationalité suisse établis dans les cantons du Valais, Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.